

Compte rendu réunion citoyenne du 6 avril 2019 à Vaour

Déchets : Présence fréquente de déchets au niveau du lavoir chemin du Ribatou , proposition d'installer une poubelle à cet endroit.

Hommage à Francis Dupas : Cela fera 20 ans ce mois ci que Francis Dupas est décédé .

Plusieurs propositions émergent : réunir des personnes l'ayant connu pour préparer un hommage ; écrire un petit texte à distribuer dans les cahiers de l'école pour expliquer qui il était (car beaucoup de parents et enfants ne connaissent pas l'histoire de l'homme à qui l'école doit son nom)

Refaire un panneau "école Francis Dupas" car le précédant était en carton et a été détruit par la pluie.

Chaudière à bois pour chauffer des batiments municipaux (mairie ,salle des fêtes, maison du causses, école?) :

Actuellement c'est une chaudière au fioul qui chauffe la mairie et la salle des fêtes .

Cette chaudière est ancienne et devra être remplacée d'ici quelques années .

Un projet de chaudière à bois est donc envisagé par la mairie mais c'est un projet très lourd et coûteux et il sera difficile de le concrétiser avant la fin de ce mandat municipal.

Ce projet est très pertinent car il permettrait de valoriser les ressources de bois locales plutôt que d'importer du fioul dont le prix tend à augmenter .

Les habitants intéressés pour s'investir dans ce projet peuvent participer aux réunions de la commission bâtiment.

Fête de la science :

le 6 octobre aura lieu à Vaour la "faites de la science"

13H30-16H : atelier pour les petits (2 à 7 ans) accompagnés de leurs parents ou grands parents

il s'agit de construire ensemble un système solaire qui sera ensuite monté sur un filin et exposé dans le village .

16H30-18H : conférence sur l'astronomie avec les garçons et filles conférenciers (8-12 ans)

19H30-21H30 : Observation du ciel de Vaour .

(Cf fiche technique ci joint)

Eau :

en cas de fortes pluies à certains endroits de la commune l'eau du robinet est marron .

Malgré la couleur , pas de problème de potabilité .Cette couleur est liée à un dépôt de terre dans les châteaux d'eau .

Goût de javel dans l'eau : la régie municipale de l'eau représente un gros budget pour la commune .
Pour que la gestion de l'eau reste municipale il est indispensable de respecter les normes de potabilité . il est donc obligatoire d'ajouter de la javel .

Astuce : remplir des bouteilles et les laisser ouvertes pour que la javel s'évapore .

Vols :

plusieurs vols ont eu lieu ces derniers mois (mairie , SICA, garage Belaygue ,particuliers) .

appel à être plus vigilant sans tomber dans une psychose .

Extinction des feux la nuit :

Pour que cette extinction soit effective , il faut trois horloges astronomiques .

Il sera possible de laisser les lumières dans le village toute la nuit pour certains événements (été de Vaour , certaines fêtes...)

Fonctionnement du conseil municipal :

Le conseil municipal a lieu tous les troisièmes jeudi du mois .

Il est possible pour les habitants de la commune d'y participer et ils peuvent s'exprimer en fin de conseil , après les délibérations et les questions diverses .